

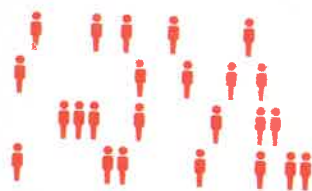
SE
DÉFENDRE
CONTRE LE
HARCÈLEMENT



HARCÈLEMENT & CYBERHARCÈLEMENT

LE HARCÈLEMENT

Selon l'Éducation nationale, le harcèlement se définit comme « une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique ». Il se caractérise comme un **acte agressif, intentionnel et répété, perpétré par un élève ou un groupe d'élèves**, à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule.



30% des élèves dans le monde ont été victimes de **HARCÈLEMENT**

Source : Conférence internationale sur la lutte contre le harcèlement entre élèves, organisée par l'UNESCO et le ministère français de l'Éducation nationale, le 5 novembre 2020

Le **harcèlement physique** est la forme la plus fréquente dans la plupart des régions du monde – à l'exception de l'Amérique du Nord et de l'Europe, où le harcèlement psychologique est plus courant. Selon l'UNESCO, plus de 30 % des élèves dans le monde ont été victimes de harcèlement. Dans son étude de 2021, l'Association e-Enfance/3018 révélait que **20 % des enfants et adolescents français (6-18 ans)** étaient touchés par le cyberharcèlement.

Quelle que soit la forme du harcèlement, ses conséquences pour la victime sont importantes, nombreuses et durables, tout particulièrement si elle est jeune : insomnies, peurs intenses, dépression, tentatives de suicide, angoisse, perte de confiance... Elles peuvent avoir un impact sur la santé, mais également sur la vie sociale, familiale ou encore scolaire. **La victime ne doit pas se sentir responsable de ces actes, propos et comportements.** Le seul responsable est l'agresseur. Aucune tenue, aucune parole ou aucun comportement de votre part ne justifie le harcèlement, interdit et puni par la loi.



Source : étude Association e-Enfance/3018 - Coisse d'épargne (réalisée par l'Institut Audirep) en 2021

2 ENFANTS

SUR 10 DÉCLARENT AVOIR DÉJÀ ÉTÉ CONFRONTÉS À UNE SITUATION DE

CYBERHARCÈLEMENT

On parle de **cyberharcèlement** lorsqu'une ou plusieurs personnes utilisent, de manière délibérée et répétée dans le temps, les **moyens de communication numériques pour porter atteinte à l'intégrité morale d'une personne**, qui ne peut pas facilement se défendre seule.

60%

DES 18-25 ANS

SELON UNE ÉTUDE E-ENFANCE, AURAIENT DÉJÀ ÉTÉ VICTIMES **DE CYBERHARCÈLEMENT**

Source : Rapport annuel 2022 e-Enfance/3018

Le cyberharcèlement se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, tchats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, sites de partage de photographies, blogs, etc. La loi le considère comme une **circonstance aggravante au harcèlement moral**.

25%

DES COLLÉGIENS DÉCLARENT AVOIR FAIT L'OBJET D'AU MOINS **UNE AGRESSION VIA LES NOUVELLES TECHNOLOGIES**

Source : Harcèlement scolaire et cyberharcèlement : mobilisation générale pour mieux prévenir, détecter et traiter. Rapport d'information n° 843 du Sénat, déposé le 22 septembre 2021

Avec une diffusion massive et instantanée, les persécutions n'ont plus de limite de temps et d'espace. Le numérique banalise l'agression et encourage l'effet de meute. L'humiliation s'ajoute à la violence.

LE CYBERHARCÈLEMENT N'EST JAMAIS UN JEU !

Ni drôle, ni virtuel. Enfin, le harcèlement en ligne est puni par la loi, que les échanges soient publics (sur un forum par exemple) ou privés (entre amis sur un réseau social).

COMMENT RECONNAÎTRE LES **ATTAQUES**

QUELLES SONT LES FORMES DU CYBERHARCÈLEMENT ?

Les intimidations, punitions,
insultes, moqueries ou
menaces en ligne

La diffusion de **rumeurs**

Le piratage de compte et/ou
l'**usurpation d'identité** digitale

La **création d'un groupe**, d'une
page ou d'un sujet de discussion
sur un réseau social à l'**encontre
d'une personne**

La **publication de photos ou vidéos
embarrassantes ou humiliantes**
pour la victime

Le **sexting** non consenti
(contraction de « sex » et
« texting » pour désigner
l'échange de contenus
à caractère sexuel par
SMS ou messagerie) ou
encore le **revenge porn**
ou pornodivulgaration

Le **chantage** à la webcam

Au-delà du cyberharcèlement,
les cyberviolences (violences
en ligne) peuvent regrouper de
nombreux autres phénomènes

Source : Harcèlement scolaire et
cyberharcèlement : mobilisation
générale pour mieux prévenir,
détecter et traiter.
Rapport d'information
n° 843 du Sénat, déposé le
22 septembre 2021



QUI PEUT SE FAIRE ATTAQUER ?

Tout le monde peut subir un harcèlement, mais principalement les
personnes affichant une différence, qu'elle soit physique, psychologique,
religieuse, sexuelle, ou de toute autre nature. Le harcèlement relève
de ce que l'on appelle l'ostracisme.

L'OSTRACISME

L'**ostracisme** (ou rejet social)
est une forme d'exclusion
délibérée d'un individu d'une
relation interpersonnelle ou
d'une relation sociale. En effet,
le harcèlement découle de
ces causes bien connues que
sont le refus de la différence,
le racisme, l'homophobie, la
grossophobie, etc.

QUELQUES CONSEILS POUR UNE BONNE HYGIÈNE NUMÉRIQUE

- ✓ mettre son compte en privé
- ✓ choisir un mot de passe sécurisé
avec un système de double
authentification
- ✓ ne pas activer la géolocalisation
- ✓ rester prudent avec l'envoi
de photos



EN FRANCE, LES CHIFFRES RÉVÈLENT
QUE 800 000 À UN MILLION D'ÉLÈVES
SERAIENT VICTIMES DE HARCÈLEMENT,
SOIT ENTRE 6 À 10 % D'ENTRE EUX.

Source : Harcèlement scolaire et cyberharcèlement : mobilisation générale pour mieux prévenir, détecter et traiter.
Rapport d'information n° 843 du Sénat, déposé le 22 septembre 2021

COMMENT ORGANISER SES DÉFENSES

LE HARCÈLEMENT EST UN DÉLIT AUX YEUX DE LA LOI.

Suivant l'article 222-33-2 du Code pénal, le cyberharcèlement est une **circonstance aggravante** au harcèlement moral, « lorsque les faits ont été commis par l'utilisation d'un service de communication au public en ligne ou par le biais d'un support numérique ou électronique ».

EN CAS DE CYBERHARCÈLEMENT

+18 ANS

Lorsque l'auteur est majeur et que la victime a plus de 15 ans, il risque jusqu'à **2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende**. Si la victime a moins de 15 ans, alors la peine maximale est portée à **3 ans de prison et 45 000 € d'amende**.

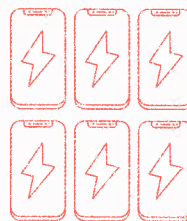
-18 ANS

Lorsque l'auteur est mineur, des règles spécifiques s'appliquent s'il a moins de 13 ans. S'il a plus de 13 ans et que la victime a plus de 15 ans, la peine maximale est portée à **1 an de prison et 7 500 € d'amende**. Si la victime a moins de 15 ans, la peine est portée à **18 mois et 7 500 € d'amende**.

14% DES LYCÉENS DISENT AVOIR FAIT L'OBJET D'UNE ATTAQUE SUR INTERNET

Source : Harcèlement scolaire et cyberharcèlement : mobilisation générale pour mieux prévenir, détecter et traiter. Rapport d'information n° 843 du Sénat, déposé le 22 septembre 2021

Le harcèlement en ligne démultiplie les effets dévastateurs du harcèlement qui peut survenir à l'école.



Les raids numériques, encore appelés *harcèlement en meute*, sont punis de la même manière. Ce phénomène est constitué dès lors que plusieurs personnes harcèlent une même victime en même temps ou de manière successive. Les membres d'un groupe incriminé peuvent individuellement être sanctionnés sans avoir agi de façon répétée ou concertée.

VAINCRE LA PEUR : COMMENT FAIRE ?

Le harcelé est mis artificiellement dans une position de faiblesse dont il doit sortir avant tout. La faiblesse supposée n'est réelle que dans les insultes du harceleur. Combattre le harcèlement dont on est victime génère souvent la crainte du « retour de bâton » chez le harcelé. Un harceleur est généralement une personne peu courageuse et lâche qui donne le change. Le harceleur ne s'attend jamais à une révolte, persuadé que les menaces suffisent à bâillonner le harcelé. **Ne pas se laisser faire, c'est inverser le rapport de pouvoir et de domination**, et le pouvoir revient du côté de la loi, et donc de la victime. Le harceleur crée une relation dominant-dominé dont le harcelé a de la peine à sortir, d'où la nécessité de ne pas rester seul(e).

Dans tous les cas, si le harcèlement est avéré, **n'utilisez en aucun cas la violence**. Cela risquerait d'aggraver la situation plus qu'autre chose.

Source : Heaven, étude Born Social 2022

87% DES ENFANTS (11-12 ANS)

ONT DÉJÀ UN COMPTE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX,

ALORS QUE L'ÂGE AUTORISÉ POUR CRÉER UN PROFIL SUR LA PLUPART DES PLATEFORMES EST DE 13 ANS

ET QUE L'AUTORISATION DES PARENTS EST OBLIGATOIRE JUSQU'À 15 ANS.

VOUS N'ÊTES JAMAIS SEULS

**VICTIMES, VOUS N'ÊTES JAMAIS SEULS,
FAITES-VOUS AIDER, SOUTENIR, CONSEILLER.
TÉMOINS, VOUS AVEZ UN RÔLE À JOUER.**

N'hésitez pas à parler à un **adulte de confiance** : dans sa sphère privée, un membre de la famille ou de son cercle amical ; et à l'école, le CPE, l'assistant d'éducation, l'infirmière, un professeur... Si le cyberharcèlement a lieu entre élèves d'un même établissement, vous pouvez aussi en parler à un **autre élève dont vous êtes proche**, qui pourra vous soutenir dans vos démarches. Gardez des preuves de cyberharcèlement (faites des captures d'écran, messages, photos, liens URL...).



Vous pouvez faire un **signalement en ligne** pour stopper la diffusion d'un contenu inapproprié (les réseaux sociaux proposent de signaler de manière anonyme un contenu ou un utilisateur abusif). Attention, sachez que les délais de traitement peuvent être très longs ! N'hésitez pas à contacter le 3018 qui possède une procédure de signalement prioritaire. N'hésitez pas à **bloquer les auteurs dans vos contacts, sur les réseaux sociaux, messageries...**



LE 09 NOVEMBRE

JOURNÉE NATIONALE
DE LUTTE CONTRE
LE HARCELEMENT

OU LE 2^e JEUDI DE NOVEMBRE CHAQUE ANNÉE

LE 3018 UN RÉPONDANT-EXPERT RIEN QUE POUR VOUS !

Le 3018 est un numéro gratuit et une application pour les victimes de **cyberharcèlement**. Obtenez du soutien via ce numéro d'appel, par téléphone, tchat (via 3018.fr ou Messenger) ou via l'application. Le 3018, dispositif d'écoute des victimes de harcèlement en ligne et de violences numériques est **accessible 7 jours sur 7 de 9 h à 23 h**. En tant que signaleur de confiance, le 3018 dispose d'une capacité d'intervention unique en France via une **procédure de signalement accélérée pour obtenir la suppression de contenus** ou de comptes préjudiciables en quelques heures.

Le 3018 est la Helpline française du programme européen Safer Internet. Elle est opérée par l'Association e-Enfance/3018, reconnue d'utilité publique. www.e-enfance.org

QUI RÉPOND ?

Une **équipe dédiée**, composée de psychologues, de juristes et de spécialistes des outils numériques, **disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00**.



**VOTRE DÉMARCHE Y EST GRATUITE,
ANONYME ET CONFIDENTIELLE !**

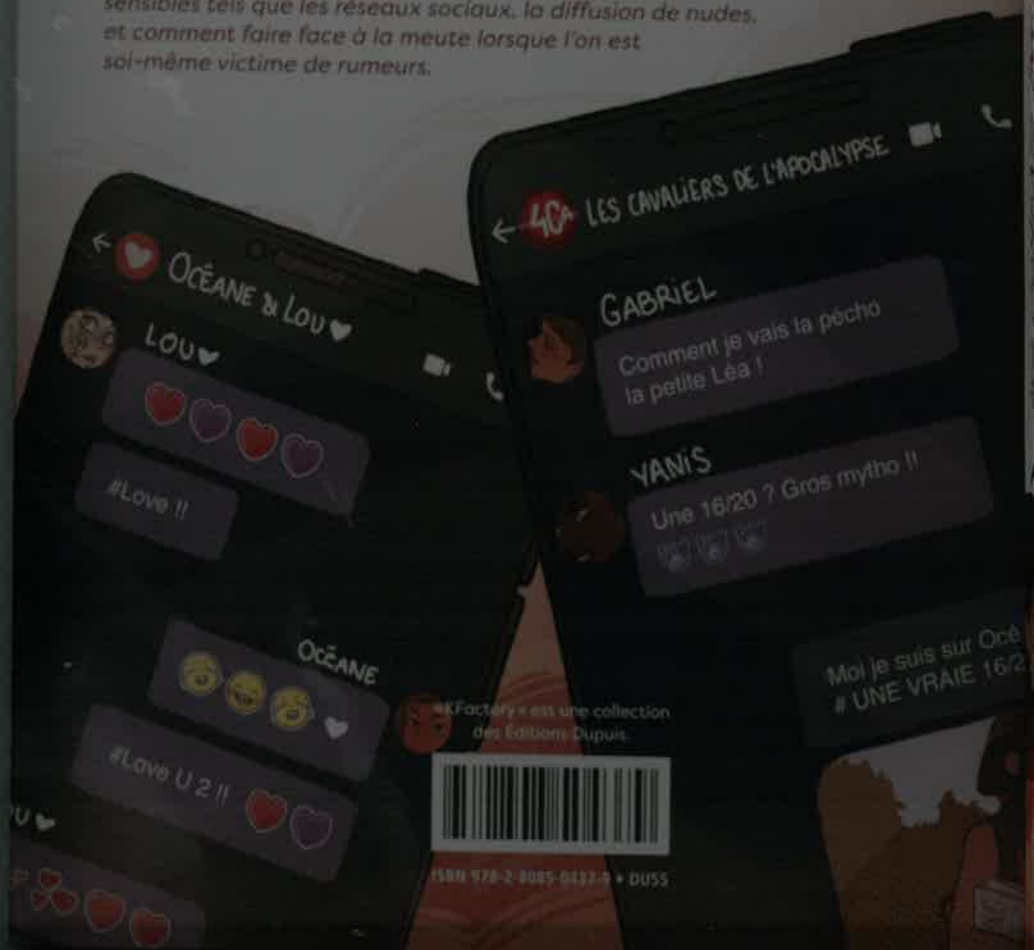
À votre écoute pour vous conseiller et intervenir, notamment auprès des réseaux sociaux pour faire supprimer un contenu en quelques heures. Agit contre toutes les violences numériques : cyberharcèlement, *revenge porn*, chantage à la webcam, usurpation d'identité, violences à caractère sexiste ou sexuel, exposition à des contenus violents...



En téléchargeant l'application 3018 sur votre smartphone, si vous êtes victime de cyberharcèlement vous aurez la possibilité de stocker les preuves dans un coffre-fort (messages, photos, URL, etc.), entrer en relation avec des écoutants de la ligne, être accompagné et aidé. Un quiz « Suis-je harcelé ? » permet d'évaluer sa situation. L'application propose par ailleurs des infos très utiles pour savoir quoi faire si cela vous arrive à vous ou l'un de vos amis. À partager, donc.

Tous les jours, Océane, une élève de collège ordinaire, doit faire face aux jugements et aux moqueries de certains garçons qui se permettent de commenter sa tenue ou ses publications sur les réseaux sociaux. Mais ce jeu finit par devenir beaucoup plus nuisible à partir du moment où Gabriel, Yanis, Théo et Valentin, collégiens dans le même établissement qu'elle, créent un groupe WhatsApp « 4CA - Les Cavaliers de l'Apocalypse » pour noter les filles. Heureusement, avec le soutien de sa copine Lou, ainsi que d'Imany, Soraya et d'autres amies, Océane refuse de se laisser faire et décide de prendre des mesures pour faire face à cette situation difficile. Mais elle n'est pas la seule à être harcelée par ce groupe toxique...

Retrouvez Lou (la chanteuse de Miraculous : Les aventures de Ladybug et Chat Noir) qui s'engage contre le fléau du harcèlement à l'école, dans un récit explorant des sujets sensibles tels que les réseaux sociaux, la diffusion de nudes, et comment faire face à la meute lorsque l'on est soi-même victime de rumeurs.



TAOUS MERAKCHI

MASHI

KARIM ALLIANE

LES COMBATS INVISIBLES



FACTORY

01